

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé aux participants des VI^e états généraux de l'organisation des élus locaux contre le SIDA (ELCS), sur le traitement du SIDA, les activités des élus locaux dans la lutte contre ce fléau, le lancement du fonds mondial contre le sida à l'initiative de la France, la coopération internationale dans la lutte contre le sida et l'accès aux soins et aux médicaments dans les pays du Sud, Paris, le 24 novembre 2001.

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus
Mesdames et Messieurs,

A l'approche de la journée mondiale contre le sida, je suis heureux de m'associer, comme chaque année, aux travaux de l'association des élus locaux contre le sida et de saluer ses participants. C'est pour moi de nouveau l'occasion de vous exprimer ma confiance et de renouveler mon soutien à votre action continue et vigilante dans ce domaine essentiel de notre politique de santé publique.

Votre engagement demeure plus que jamais nécessaire en cette année marquée par de réelles avancées mais aussi par l'apparition d'inquiétudes et d'attentes nouvelles.

Comme vous, je me suis réjoui du lancement du fonds mondial contre le sida. C'est l'aboutissement de l'idée que j'avais présentée au nom de la France en 1997 à Abidjan afin que s'organise un combat mondial, global et coordonné contre l'épidémie devenue planétaire. Notre pays, attaché à ce projet, apportera tout son soutien à sa mise en oeuvre. La France s'est également félicitée de l'accord conclu à l'occasion de la conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce à Doha car il marque une nouvelle avancée vers un accès universel aux médicaments. Il nous faudra être attentif à sa mise en oeuvre effective.

Je sais que dans cette mobilisation du coeur et de la raison pour vaincre le sida dans le monde, votre association joue un rôle actif, en engageant un nombre croissant de nos régions à conduire des actions de coopération. Je vous en félicite et partage avec vous la satisfaction de voir des programmes concrets se mettre ainsi en place en Afrique, en Amérique Latine et en Europe de l'Est. En même temps que l'accès des pays du sud aux traitements, la question de l'accès des populations à des structures de soins adaptés est essentielle.

Autre motif d'espoir : des équipes françaises ont été récompensées pour leurs travaux sur de nouvelles molécules contre le sida. Ces chercheurs honorent notre pays qui doit continuer à

prendre toute sa part dans la recherche sur les moyens de vaincre la maladie.

Mais parallèlement à ces progrès, il nous faut prendre acte d'évolutions inquiétantes et de nouvelles attentes concernant la situation des malades dans notre pays.

Les données épidémiologiques, telles qu'elles nous sont connues, confirment une évolution préoccupante de la situation avec une forte augmentation des cas de séropositivité dans la population hétérosexuelle mais aussi homosexuelle, due à un relâchement des pratiques de prévention, en particulier chez les plus jeunes, et une hausse significative des cas de contamination chez les femmes qui représentent désormais près du tiers des malades dans les hôpitaux.

Le combat contre le sida est loin d'être gagné. Jamais autant de personnes n'ont vécu avec cette terrible maladie. On meurt hélas toujours du sida ! Ceci, les Français, notamment les plus jeunes, doivent bien en avoir conscience.

C'est pourquoi nous devons donner un nouvel élan à la mobilisation contre le sida.

Il faut d'abord consacrer de nouveaux efforts à l'information et à la sensibilisation de la population, notamment de ceux qui sont les plus exposés aux risques de contamination.

Il faut poursuivre la politique de réduction des risques qui, depuis 1987, a démontré son efficacité, notamment auprès des populations toxicomanes.

Il convient aussi de donner aux associations les moyens, notamment financiers, de poursuivre dans de bonnes conditions le travail irremplaçable qui est le leur auprès des malades, de leurs familles et de leurs proches.

Enfin, nous devons apporter des réponses aux besoins pressants qui découlent de l'amélioration des perspectives de vie des malades. Je pense à l'accès au logement, mais aussi au retour à l'emploi, que ce soit dans le secteur privé ou dans la fonction publique, laquelle devrait, en la matière, se montrer plus accueillante aux personnes qui sont de nouveau aptes à travailler.

Il s'agit, selon moi, de priorités pour les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, afin que les principes de solidarité et de fraternité trouvent une véritable traduction dans la vie de celles et ceux que le destin a durement éprouvé.

Au moment où s'ouvrent vos travaux, je souhaite que vos réflexions et vos échanges, nourris par la diversité de vos expériences, éclairent la voie d'une politique de lutte contre le sida à la hauteur des défis que nous devons relever ensemble.

Jacques CHIRAC.